



Association pour la santé environnementale du Québec  
Environmental Health Association of Québec

## **Lettre ouverte à tous les partis politiques fédéraux du Canada**

Madame, Monsieur :

L'Association pour la santé environnementale du Québec (ASEQ-EHAQ) existe depuis 2004, compte plus de 2000 membres et représente plus d'un million de Canadiens ayant reçu un diagnostic de sensibilité chimique multiple (MCS), un nombre en augmentation (Statistique Canada 2015-2016). Cela représente 3,3% de la population canadienne, dont environ 75% sont des femmes, avec environ 60% de plus de 50 ans (Statistique Canada 2016).

Le MCS peut être déclenché par des produits chimiques présents dans des produits de tous les jours, ce qui amène ensuite la personne à éprouver des symptômes multiples lors de l'exposition à un ou plusieurs produits chimiques de divers types. Le MCS est un handicap reconnu par la Loi canadienne sur les droits de la personne, et les personnes qui en souffrent sont protégées par la loi.

Nous demandons par la présente que le gouvernement collabore avec l'Association pour la santé environnementale du Québec.

Nous demandons au gouvernement d'écouter les expériences vécues et les experts en la matière afin de créer un logement approprié et adéquat et de protéger les droits à la vie et à la sécurité qui sont garantis par la Charte en mettant en œuvre les procédures dictées dans cette lettre.

En 2004, l'Association pour la santé environnementale du Québec a été créée afin de soutenir, d'éduquer et de défendre les personnes atteintes d'hypersensibilités environnementales telles que la sensibilité chimique multiple (ES/MCS). À l'époque, les personnes atteintes de ce handicap étaient confrontées à la stigmatisation, à des symptômes permanents et à l'absence de mesures d'adaptation obligatoires, en raison d'un vaste manque d'éducation concernant cette maladie. La

### **ASEQ-EHAQ**

Association pour la santé environnementale du Québec • Environmental Health Association of Québec  
C.P./P.O. # 364, Saint-Sauveur, Québec J0R 1R0  
514-332-4320 • bureau@aseq-ehaq.ca • office@aseq-ehaq.ca  
aseq-ehaq.ca • ecoasisquebec.ca

**Français :** [HypersensibiliteEnvironnementale.com](http://HypersensibiliteEnvironnementale.com)  
[LaVieEcolo.ca](http://LaVieEcolo.ca)

**English:** [Environmentalsensitivities.com](http://Environmentalsensitivities.com)  
[EcoLivingGuide.ca](http://EcoLivingGuide.ca)

sensibilité chimique multiple n'était pas encore reconnue comme un handicap, bien que son existence (sous différents noms) ait été connue dès les années 1940.<sup>1</sup>

Depuis lors, l'ASEQ-EHAQ a travaillé sans relâche pour accroître l'éducation et la sensibilisation de la population en général et de la communauté médicale. Bien qu'il y ait eu de nombreuses avancées importantes dans ce domaine, comme la reconnaissance et la protection des personnes atteintes d'ES/MCS par la Commission canadienne des droits de la personne, il n'y a eu aucun changement de politique afin de protéger cette population marginalisée. Les personnes souffrant d'ES/MCS ne bénéficient d'aucun soutien social et continuent d'être confrontées à la discrimination et à l'isolement sur le lieu de travail, en raison du manque d'aménagements dans presque tous les espaces publics et même dans leurs foyers.

Tout au long de cette période, le nombre de personnes atteintes d'ES/MCS a augmenté de façon spectaculaire. En 2016, 1 008 400 personnes ont été diagnostiquées avec le MCS.<sup>2</sup> Compte tenu de la difficulté d'accès aux soins médicaux et du manque d'éducation médicale, il est probable que la prévalence du MCS dépasse ce chiffre. De plus, le nombre de cas diagnostiqués de MCS n'a cessé d'augmenter depuis le début de leur collecte en 2001, ce qui suggère qu'il continuera d'augmenter à l'avenir.

Avec une prévalence aussi élevée de cette maladie, l'investissement a été inexistant. D'après les chiffres de 2010 à 2015, l'investissement par patient pour le MCS était de 0 \$, et l'investissement du gouvernement fédéral dans la recherche était de 0 \$. Cela a conduit à aucune recherche financée par le gouvernement, perpétuant le manque d'éducation et par conséquent la stigmatisation qui continue d'être omniprésente à travers le Canada.

Avec plus d'un million de Canadiens diagnostiqués avec un MCS, 17 ans après la création de l'ASEQ-EHAQ, il n'y a toujours pas de soutien gouvernemental. En raison du manque de soutien financier et d'emploi, de l'absence d'accès à un logement adéquat et de l'absence continue de mesures d'adaptation pour permettre l'accès à tous les espaces, le gouvernement fédéral n'a pas réussi à aider cette population, ne servant qu'à faire avancer les priorités de l'industrie chimique. Malgré des tentatives continues de collaboration, l'utilisation de produits chimiques au Canada

---

<sup>1</sup> Magill, Michael K., et Anthony Suruda. "Syndrome de sensibilité chimique multiple". *American family physician* 58, no. 3 (1998) : 721.

<sup>2</sup> Statistique Canada (2015-2016) Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC).

n'a cessé de croître dans de nombreux domaines, notamment les produits de soins personnels, les produits de nettoyage, la production de meubles, les matériaux de construction, la fabrication et même l'agriculture. Chacun de ces contaminants chimiques croissants constitue un autre obstacle à l'accessibilité pour les personnes atteintes de sensibilités chimiques.

Avec cette expansion continue de l'utilisation des produits chimiques, comment les personnes atteintes de sensibilité chimique multiples sont-elles censées s'orienter dans la vie quotidienne ?

Cette population a continué d'être ignorée et privée de priorité. Alors que le nombre de personnes atteintes de sensibilités chimiques multiples augmente, pourquoi le gouvernement ne se préoccupe-t-il pas davantage d'aider cette population à mener une vie productive ?

L'ASEQ-EHAQ a toujours fait pression pour obtenir des aménagements adéquats et de l'aide pour changer le discours de la communauté afin que les personnes atteintes de MCS puissent continuer à avoir accès aux soins médicaux, à leur emploi, à leur maison, à leur famille et à leurs amis, plutôt que d'être forcées de rester en marge. Le fardeau de l'adaptation ne peut pas être mis sur les espaces individuels afin de les rendre accessibles aux personnes atteintes de MCS. Ce changement doit venir du gouvernement fédéral afin de protéger la santé et la sécurité des Canadiens et de faire respecter leurs droits fondamentaux.

Nous demandons donc au gouvernement et à votre parti de mettre en œuvre les mesures suivantes :

1. Fournir immédiatement des logements appropriés et abordables en mettant l'accent sur la qualité de l'air intérieur, adaptés aux personnes souffrant de ce handicap.
2. Les espaces électoraux doivent être accessibles (sans parfum, avec des produits de nettoyage moins toxiques, etc.) afin que les personnes handicapées atteintes de sensibilité chimique multiple (MCS) disposent d'espaces accessibles pour exercer leur droit de vote.
3. Un code de diagnostic pour le MCS doit être mis en œuvre de la même manière qu'il l'est dans d'autres pays comme l'Allemagne, le Japon et l'Espagne.
4. La sensibilisation et l'éducation sur le MCS à partir du site Web du gouvernement doivent être élargies afin d'éduquer, de sensibiliser et d'éliminer la grave stigmatisation qui existe actuellement. Ce contenu doit être créé avec la collaboration de personnes atteintes de MCS et de groupes de MCS étant donné qu'ils ont une expérience vécue du MCS. **Rien sur nous, sans nous !**
5. Toutes les commissions des droits de la personne au Canada doivent offrir les mêmes protections à tous les Canadiens. Ceci doit être clairement mentionné avec des définitions claires de tous les accommodements sur les sites Web de toutes les commissions.

6. Le développement de la recherche dans le secteur privé pour développer des produits sains doit être encouragé et soutenu afin qu'il existe des produits sûrs pour les personnes atteintes de MCS.
7. Il faut soutenir et donner la priorité aux produits sains pour toutes les applications.
8. Mettre en œuvre une législation visant à modifier l'utilisation des produits chimiques légaux au Canada afin de réduire le nombre croissant de personnes développant des MCS. Ce type de législation a été créé par exemple l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques ou REACH en Europe qui est en vigueur depuis 2007 et qui a limité la production de produits chimiques.
9. Mettre en œuvre une législation visant à garantir que les entreprises divulguent les produits chimiques nocifs tels que les substances cancérigènes, les perturbateurs endocriniens (PED), les neurotoxines, les sensibilisants (conduisant au MCS), contenus dans leurs produits. Cette législation existe en Californie, sous le nom de Proposition 65, et permet aux consommateurs de faire des choix éclairés concernant leur exposition aux produits chimiques.
10. Des centres d'excellence financés par le gouvernement fédéral pour le MCS doivent être établis dans toutes les provinces et tous les territoires : pour les soins de santé, la recherche, la sensibilisation et l'éducation.
11. Développer la recherche sur le MCS financée par le gouvernement fédéral.
12. En vertu de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, exiger que tous les soins de santé au Canada soient exempts de parfum, une mesure d'adaptation essentielle et appropriée afin de garantir l'accès aux établissements de soins de santé pour les personnes souffrant de MCS.
13. N'utilisez que des solutions efficaces et moins toxiques pendant cette pandémie et les événements futurs, en gardant à l'esprit l'état de santé des personnes atteintes de MCS.
14. Que le travail actuellement effectué pour l'accessibilité, pour les personnes atteintes de MCS, en vertu de la Loi sur l'accessibilité, soit mis en œuvre dans tous les bâtiments du gouvernement du Canada et dans les établissements ayant un mandat fédéral, et qu'il soit maintenu après les élections, et que les personnes et les groupes ayant une expérience vécue soient activement inclus dans le processus.

Le défi de la vie quotidienne que rencontrent les personnes atteintes de MCS est inacceptable et des changements fondamentaux doivent être apportés immédiatement afin de créer une société qui permette à chaque personne d'être productive, de participer et de s'épanouir.

Nous sommes plus d'un million à travers le Canada, diagnostiqués avec le MCS. Cette lettre et vos réponses, au fur et à mesure qu'elles seront reçues, seront affichées sur notre site Web et diffusées par courriel et dans les médias sociaux.



Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Gaudet'. The signature is fluid and cursive, with a prominent initial 'M'.

Michel Gaudet

Directeur Exécutif, ASEQ-EHAQ